

WELCOM



BON DE CESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 18/08/18 à 18h57

Numéro de bon de cession du repreneur: WEL0001183797



Reprise réalisée ce jour dans le magasin : BOURGES SAINT DOULCHARD
Adresse de magasin :
Galerie Marchande Casino
548 route Orleans
18230 ST DOULCHARD
Téléphone : 0248705507
Fax : 0248705508

Numéro de transaction : WEL0001183797
Type d'appareil: Mobile
Marque : Samsung
Modèle : Galaxy S8 G950F

Numéro d'IMEI du produit :



Montant maximum de la reprise TTC : 81.00 €
Diagnostic:
- Le produit est-il fonctionnel ? Non
- Le produit est réinitialisé ou n'est pas bloqué par un code d'accès ? Oui
- L'option "Localiser mon mobile" est-elle activée ? Non

Civilité : Mr
Nom : francois
Prénom : anthony
Numéro de tel : 0698917789
Email :

Adresse : 20 route de la chapelotte
Code postal : 18260
Ville : villegenon
Pays : France

- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Code Magasin: 9070
Code du vendeur: flavien
Cachet du magasin:

Le propriétaire du bien: anthony francois
Date et signature avec la mention "lu et approuvé" :

Cadre réservé à : Reprise Mobile Cash



Cadre réservé à Mobiltron :
Numéro de dossier :



18/08/2018 lu et approuvé
[Signature]